

Mobilisation

Avec un gouvernement d'envergure provinciale qui n'a pour motivation que la suppression des acquis sociaux et un gouvernement fédéral imbu d'un pouvoir centralisateur, le monde du travail en prend pour son rhume.

Ce monde du travail, ce n'est pas que nous les syndiqués, c'est aussi toutes ces travailleuses et travailleurs non syndiqués qui subiront aussi les contrecoups de tous ces changements qui s'amorcent. Modification de l'article 45, recours à la sous-traitance, transfert vers le secteur privé, hausse de tarification dans les CPE, l'électricité et quoi encore. Les travailleuses et travailleurs doivent comprendre qu'il y a là une situation qui demande un minimum de solidarité et un maximum de mobilisation.

À la question *Pouvons-nous manifester au gouvernement Charest notre mécontentement ?* **C'est oui.** *Pouvons-nous manifester sur la place publique notre indignation ?* **C'est encore oui.** *Pouvons-nous le faire avec nos employeurs ?* **Il n'y a pas d'hésitation.**

Au-delà des bannières, il y a la recherche d'une action collective d'envergure qui pourra freiner ce gouvernement provincial et lui faire comprendre qu'il y a une limite à tout cela. Les familles, les personnes âgées et les jeunes subiront bien assez vite les contrecoups de toutes ces mesures répressives. Les non syndiqués, dans l'anonymat, seront les premiers à connaître la médecine libérale et le monde syndical aura sa part de difficultés. Tout cela au nom de la sacro sainte productivité, du libre marché et du profit sans limite.

Au cours des prochaines semaines, le monde syndical sera appelé à se prononcer sur les actions à mener et sur la mobilisation à faire face au gouvernement Charest. Votre employeur, en tant qu'organisation syndicale, ainsi que vous comme salariées et salariés de syndicat, serez invités à prendre part à ce mouvement de contestation. Soyez à votre affaire, ça vous concerne. Toute cette campagne qui vise à discréditer nos acquis sociaux et nos services collectifs au profit du secteur privé doit être dénoncée. Notre système scolaire public, nos services de santé, nos réseaux de transport en commun ont-ils tant à gagner d'ouvrir grande leur porte à des compagnies qui n'ont pour seule raison d'exister que le profit ? Il faut réagir. Le SEESOCQ comme syndicat invite ses membres à s'impliquer dans leur milieu et, pourquoi pas, à se mobiliser dans les mêmes lieux que leur employeur. C'est une question de solidarité, d'une cause plus large que nos simples problèmes de relations de travail.

Comme citoyennes et citoyens, comme travailleuses ou travailleurs, vous êtes concernés.

Richard Vennes
Président

Des nouvelles du Saguenay

par Marie-France Leroux

D'abord, notre convention était échue le 31 décembre 2002. Nous avons débuté notre négociation le 28 mai 2003, dans un climat de cordialité qui s'est maintenu tout au long de notre négociation.

Nous avons eu 8 séances de négociation d'une heure environ chacune. L'atmosphère était plutôt détendue. Nos demandes portaient sur la retraite progressive et le congé sabbatique à traitement différé que nous avons obtenus. Nous avons eu 2 % d'augmentation par année pour une convention collective de 3 ans qui se terminera en décembre 2005.

Il y a eu discussion sur une possibilité de modification à l'horaire du bureau. Les deux parties ne s'étant pas entendues, le statu quo demeure.

Nous avons signé la convention le 16 décembre 2003 et nous sommes plutôt satisfaites du résultat obtenu.

Bienvenue aux nouveaux membres du SEESOCQ

*SIIMCQ (Syndicat des infirmières et infirmiers Mauricie-Cœur
du Québec)*

Caroline Métivier, employée de bureau

Syndicat de l'enseignement des Deux-Rives

Serge Desrosiers, concierge

Syndicat de l'enseignement de l'Estrie

Simon Lussier, conseiller

Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins

Chantal Douillette, conseillère

25 ans

Le 7 décembre dernier, **Lyse Tremblay du Syndicat de l'enseignement du Saguenay**, compagne de travail de Marie-France Leroux, a atteint ce chiffre respectable de 25 ans de travail auprès de son employeur.

Félicitations Lyse de la part de nous toutes et tous du SEESOCQ !

Ma première signature

Véronique Simard, employée de bureau du Syndicat des professionnels et professionnelles du milieu de l'éducation de Montréal (SPPMEM), nous fait part, ci-dessous, de sa première expérience de négociation avec son employeur. Véronique est à l'emploi du SPPMEM depuis deux ans seulement.

La convention collective 2001-2003 n'était pas encore signée donc elle n'était pas déposée au Bureau du Commissaire du travail ! Nous avons souvent cette conversation : « il faudrait signer la convention ». Peut-être le manque de temps ?

Un accord avec les deux parties : celui de ne pas signer la convention collective 2001-2003 qui échouait en décembre 2003 et de prolonger cette convention avec une légère mise à jour, quelques demandes, ainsi la convention pourrait se prolonger de trois ans.

Une première rencontre, une première *Négo*, une rencontre avec ma porte-parole Lynda Favron, mon employeur et moi-même.

Mon employeur nous demandait de déposer nos demandes. Par la suite, il nous informait qu'il préférerait signer la convention 2001-2003 avant le 31 décembre, en faire un dossier classé et procéder à la *Négo* pour la prochaine.

Ma rencontre n'était pas celle de mon imagination. J'avais une déception, celle de ne pas signer, celle de ne pas avoir beaucoup de temps, celle de me retrouver devant mon employeur, « mon patron » et non mon « collègue », le président d'un syndicat ! Je sentais comme un combat, l'employeur contre l'employée et la porte-parole qui était l'arbitre. Pourtant, il n'y avait pas de friction et moi je me sentais prise. Je croyais que signer une convention collective était simple, c'était ma première expérience et je crois que j'étais tellement sur un stress que je croyais que c'était personnel à moi, que le retard pour la signature était en rapport avec moi et que tout jouait contre moi ! Quelle expérience !

« *Véronique, tout se passe bien. C'est normal, c'est ton employeur. C'est un patron, il agit en patron.* » Voilà les belles paroles réconfortantes de Lynda. « *Il veut signer la convention 2001-2003, nous allons la signer... Véro, tout va bien !* »

La préparation du document, la mise en page pour l'impression !

Une rencontre prévue..... annulation, une urgence !

Une autre rencontre prévue..... annulation, il manquait une personne !

18 décembre, 12 h 00

Avant l'impression, quelques corrections mineures et une dernière vérification. Durant l'impression, je souhaitais que le photocopieur soit gentil car son espérance de vie était de deux semaines, donc je souhaitais qu'il imprime les dix copies sans arrêter !

Une première signature pour moi, mes mains tremblaient et nous avons beaucoup de plaisir et le rire était au rendez-vous. Mais un oubli... l'espace pour le SEESOCQ !

13 h 00 ! Voilà ! Dix signatures !

Ce qui est important de dire et de ne jamais oublier, c'est que le SEESOCQ et ma porte-parole Lynda étaient présents pour m'aider et me conseiller. Mes amies et amis du SEESOCQ étaient à l'écoute. Je sentais le support et le partage. Pendant la session de formation sur la négociation les 14 et 15 novembre dernier, j'ai eu la chance de m'exprimer, de vous demander de l'aide et de vous partager mes sentiments, mes craintes.

À 26 ans, avec deux ans d'expérience dans le domaine, tout n'est pas simple. Les choses se vivent d'une façon différente. Avec vous, j'apprends et j'aime apprendre de vous !

J'aime beaucoup le milieu syndical. J'aime m'impliquer et je me dis chanceuse d'avoir une petite famille, le SEESOCQ, qui pense à moi et qui m'aide à supporter la pression. Je me dis chanceuse aussi car j'aime mon emploi et avec nos rencontres, nos conversations, nos expériences, j'arrive mieux à comprendre mon travail !

Merci au SEESOCQ. Il y aura toujours une place dans mon cœur pour les 14 et 15 novembre...

Salutations syndicales et amicales,

Véronique Simard

N.B. : La convention 2001-2003 devenait échue en décembre 2003. Lorsque Véronique fut embauchée, cette convention n'avait pas encore été signée. Maintenant Véronique pourra négocier une prochaine convention ayant toujours pour porte-parole Lynda Favron. Bonne chance !



Décès



Unité de l'Estrie

*Louise et France Boulanger de l'unité de l'Estrie ont perdu leur frère Luc le 10 janvier dernier.
Luc est décédé subitement à l'âge de 53 ans seulement.*

Unité du Haut-Richelieu

Claudette Duval a perdu sa mère le 17 janvier dernier. Madame Duval est décédée à l'honorable âge de 96 ans.

Toutes nos condoléances

NOTEZ BIEN

SECRÉTARIAT DU SEESOCQ

Suite à la démission de Françoise Forcier du poste de secrétaire du conseil d'administration du SEESOCQ en date du 23 janvier dernier, nous vous informons que Francine Labelle a été nommée par le conseil d'administration pour combler le poste de secrétaire à partir du 23 janvier.

Dorénavant, il faudra envoyer vos conventions collectives signées et autres documents à l'attention de Francine Labelle et à l'adresse suivante :

240-102, rue Cyr
Granby (Québec)
J2G 8R9

Courriel : francinelabelle@aira.com

Téléphone (maison) : (450) 375-0955
